

République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

**POSTE COMPTABLE : INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT
DES PLANTES
MÉDICINALES ET ALIMENTAIRES DE GUINÉE (IRDPMAG), DUBREKA**



PLAN STRATÉGIQUE IRDPMAG 2026-2030

Guinée

Decembre 2025

www.irdpmag.edu.gn

République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Direction générale de la recherche scientifique

**INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES PLANTES
MEDICINALES ET ALIMENTAIRES DE GUINEE**



PLAN STRATÉGIQUE IRDPMAG

2026-2030

Décembre 2025

www.irdpmag.edu.gn

PLAN STRATÉGIQUE 2026-2030
INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DES PLANTES
MÉDICINALES ET ALIMENTAIRES DE GUINÉE (IRDPMAG)

Un plan stratégique est un projet d'établissement qui définit les objectifs à long terme d'une Institution et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Il sert de feuille de route pour guider les décisions et les actions de l'institution sur une période donnée, en général cinq ans.

Son élaboration obéit à un processus structuré qui nécessite une approche impliquant généralement les étapes suivantes : présenter l'institution et le contexte de l'élaboration du plan, définir clairement la vision, les missions et les valeurs de l'institution, analyser l'environnement interne et externe, Définir les axes stratégiques ainsi que les objectifs y afférents, énoncer les conditions de succès du plan, définir des mesures de suivi et d'évaluation.

Elaborer des stratégies pour atteindre ces objectifs, mettre en œuvre le plan, et enfin, assurer un suivi et une évaluation notamment pour s'assurer de l'atteinte des objectifs.

LISTE DES ABREVIATIONS

ADN : Acide désoxyribonucléique

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

APA : Accès aux Ressources Génétiques et le Partage Juste et Équitable des Avantages

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

BSD : Bureau de Stratégie et de Développement

CA : Conseil d'Administration

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CDB : Convention sur la Diversité Biologique

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CRICT : Centre de Recherche en Informatique et Cyber-Technologie

CRVPM : Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales

CS : Conseil Scientifique

DAAD : Office allemand d'échanges universitaires

DG : Direction Générale

DGA : Direction Générale Adjointe

DRH : Direction des Ressources Humaines

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

GC-MS : Chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse

HPLC : Chromatographie en phase liquide à haute performance

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

IRDPMAG : Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée

IRS : Institution de Recherche Scientifique

ISO : Organisation Internationale de Normalisation

Lab ChiNat : Laboratoire de chimie des substances naturelles

Lab DevMed : Laboratoire de développement du médicament

Lab HyperCanDia : Laboratoire Hypertension, Cancer et diabète

Lab PaMTro : Laboratoire Paludisme et autres maladies tropicales négligées

Lab SEnv : Laboratoire de santé environnement

Lab 2Biotech : Laboratoire de Biologie Végétale et Biotechnologie

Lab 2VI : Laboratoire VIH et maladies virales

LOIE : Loyauté, Objectivité, Intégrité et Efficience

MESRSI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

MT : Médecine Traditionnelle

OAPI : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

OMS : Organisation Mondiale de la santé

PNRI : Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPP : Partenariat Public-Privé

PRODEG : Programme de Développement Economique et Gouvernemental

PTF : Partenaires techniques et financiers

R&D : Recherche et développement

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

SNPA : Stratégie Nationale de la Biodiversité et le Plan d'Action

SS : Secrétaire Scientifique

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

WAAPP : West African Agriculture Productivity Program / Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent Plan Stratégique 2026-2030 de l'Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG) est une feuille de route ambitieuse visant à transformer l'institution en un pôle scientifique de référence en Afrique de l'Ouest. Face aux défis majeurs tels que le vieillissement du corps des chercheurs, l'insuffisance d'équipements de pointe et une valorisation limitée des résultats, l'IRDPMAG capitalise sur la richesse exceptionnelle de la biodiversité guinéenne et la volonté politique de soutenir la recherche. Ce plan s'articule autour de cinq axes stratégiques principaux :

- Gouvernance, Démarche Qualité et Pilotage Institutionnel : Renforcer la structure et les processus décisionnels pour une gestion transparente et axée sur les résultats (GAR).
- Développement des Ressources Humaines : Assurer le renouvellement générationnel, la montée en compétence et la motivation du personnel scientifique et technique.
- Recherche, Innovation et Valorisation : Consolider l'excellence scientifique, intensifier l'innovation et maximiser l'impact socio-économique des résultats de recherche.
- Infrastructures, Équipements et Digitalisation : Moderniser et compléter les infrastructures et équipements, tout en digitalisant les processus pour créer un environnement de travail propice à l'excellence.
- Coopération, Partenariats et Mobilisation des Ressources : Diversifier les sources de financement et renforcer les collaborations nationales et internationales pour assurer la pérennité financière de l'Institut.

VISION, MISSIONS ET VALEURS

Vision : Devenir une institution de référence en Afrique de l'Ouest dans la recherche et l'innovation sur les produits naturels.

Missions : Recherche scientifique, formation, valorisation économique, conservation de la biodiversité et appui aux politiques publiques.

Valeurs : Loyauté, Objectivité, Intégrité et Efficience (LOIE).

DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL

Matrice de priorisation stratégique issue du FFOM :

Enjeux critiques	Urgence	Impact	Priorité
Vieillesse des chercheurs	Élevée	Très élevé	1
Faible valorisation économique	Élevée	Élevé	2
Gouvernance non opérationnelle	Moyenne	Très élevé	3
Insuffisance équipements	Moyenne	Élevé	4

CADRE LOGIQUE GLOBAL

Niveau	Objectifs / Résultats	Indicateurs clés	Hypothèses
Impact	Contribution au développement durable	Nombre de politiques appuyées	Stabilité institutionnelle
Effet	IRDPMAG performant et durable	Taux d'exécution du plan $\geq 80\%$	Financement mobilisé
Résultat 1	Gouvernance renforcée	Organes fonctionnels	Engagement de la tutelle
Résultat 2	RH renouvelées	≥ 15 jeunes chercheurs recrutés	Attractivité des carrières
Résultat 3	Recherche valorisée	Produits/brevets développés	Cadre réglementaire favorable

Hypothèses critiques :

- Stabilité institutionnelle et engagement durable de l'État ;
- Mobilisation effective des partenaires techniques et financiers ;
- Adhésion du personnel à la réforme institutionnelle ;
- Respect du cadre réglementaire et éthique.

AXES STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION

AXE 1 : GOUVERNANCE, DÉMARCHE QUALITÉ ET PILOTAGE INSTITUTIONNEL

Objectif stratégique : mettre en place une gouvernance moderne, participative et orientée vers la performance.

Résultats clés :

- Organes statutaires fonctionnels ;
- Outils normatifs et de gestion opérationnels ;
- Système de suivi-évaluation institutionnel performant ;
- Processus administratifs digitalisés.

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Objectif stratégique : assurer une masse critique de chercheurs et de personnels qualifiés, motivés et renouvelés.

Résultats clés :

- Programme de renouvellement générationnel mis en œuvre ;
- Compétences renforcées (formations, mobilité, post-doctorat) ;
- Conditions de travail améliorées ;
- Culture d'éthique et d'excellence renforcée.

AXE 3 : RECHERCHE, INNOVATION ET VALORISATION

Objectif stratégique : Produire des connaissances scientifiques de qualité et les transformer en innovations utiles et valorisables.

Résultats clés :

- Programmes de recherche structurants actualisés ;
- Publications scientifiques de haut niveau accrues ;
- Brevets et produits phytothérapeutiques développés ;
- Unité de valorisation et de transfert technologique opérationnelle.

AXE 4 : INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET DIGITALISATION

Objectif stratégique : Créer un environnement scientifique moderne conforme aux standards internationaux.

Résultats clés :

- Laboratoires équipés (HPLC, GC-MS, biologie moléculaire) ;
- Infrastructures achevées et fonctionnelles ;
- Systèmes numériques performants (intranet, bases de données) ;
- Connectivité et accès aux ressources scientifiques améliorées.

AXE 5 : COOPÉRATION, PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Objectif stratégique : Renforcer la visibilité, la crédibilité et la durabilité financière de l'IRDPMAG.

Résultats clés :

- Stratégie de partenariat formalisée ;
- Service de montage et gestion de projets opérationnel ;
- Sources de financement diversifiées ;
- Augmentation des ressources propres.

PLAN D'ACTION

Axe 1 : Gouvernance, démarche qualité et pilotage institutionnel					
Objectif spécifique	Activités clés	Indicateurs	Responsables	Période	Coût (Million GNF)
Renforcer la gouvernance	Installation CA, CS, CIAQ	Nombre d'organes fonctionnels	DG / MESRSI	2026–2027	4855
Axe 2 : Développement des ressources humaines					
Renouveler le capital humain	Recrutement, formations, post-doc	Nombre de chercheurs recrutés	DG / DRH	2026–2030	2925
Axe 3 : Recherche, innovation et valorisation					
Valoriser la	Produits,	Produits	Secrétaire	2027–2030	2505

recherche	brevets, publications	développés	scientifique		
Axe 4 : Infrastructures, équipements et digitalisation					
Moderniser les infrastructures	Équipements lourds, digitalisation	Laboratoires équipés	DG / Partenaires	2026–2028	7490
Axe 5 : Coopération, partenariats et financement					
Diversifier les ressources	Montage projets, PPP	Financements mobilisés	Service coopération	2026–2030	2345

CHRONOGRAMME CONSOLIDÉ 2026–2030

2026–2027 : Mise à niveau institutionnelle et gouvernance ;

2027–2028 : Montée en puissance scientifique ;

2028–2030 : Valorisation, partenariats et rayonnement.

BUDGET GLOBAL ET FINANCEMENT

Le budget prévisionnel global pour la période 2026-2030 est estimé à environ Vingt milliards cent vingt millions de francs guinéens (20 120 000 000 GNF), avec un accent sur le recrutement de jeunes talents, l'acquisition d'équipements de pointe et le renforcement des capacités de valorisation.

DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION

La mise en œuvre est assurée par la Direction Générale, avec un comité de suivi-évaluation chargé du reporting trimestriel, des revues annuelles et des évaluations à mi-parcours et finale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce plan stratégique constitue un cadre structurant et réaliste pour la transformation durable de l'IRDPMAG. L'implémentation de ce plan permettra à l'IRDPMAG de contribuer significativement à la santé, à la sécurité alimentaire et au développement économique durable de la Guinée et de la sous-région, en s'appuyant sur une démarche scientifique rigoureuse et éthique, et en valorisant son patrimoine naturel exceptionnel.

I. INTRODUCTION

L'Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG), anciennement Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales (CRVPM), a été créé selon le décret D/2024/0134/PTG/CNRD/SGG du 05 Juillet 2024.

Cet Institut constitue un maillon essentiel du dispositif national de recherche scientifique en République de Guinée. Il joue un rôle clé dans le développement de la recherche sur les produits naturels, la pharmacopée et la sécurité sanitaire domaines stratégiques pour le pays.

Actuellement, la recherche scientifique en Guinée se heurte à une évaluation insuffisante de ses capacités et à un manque de financement. Les résultats obtenus sont rarement valorisés, que ce soit dans la prise des décisions politiques ou dans le développement socio-économique du pays. Cette situation réduit fortement l'impact potentiel de la recherche sur les produits naturels, pourtant abondants en Guinée, et freine l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment en matière de santé et de nutrition.

Pour remédier à cette situation, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a initié plusieurs réformes structurantes. Parmi celles-ci figurent la réalisation d'un état des lieux de la recherche en République de Guinée et l'adoption d'une nouvelle dynamique visant à renforcer la performance des institutions d'enseignement et de recherche.

Cette nouvelle dynamique s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- L'élaboration de plans stratégiques pour toutes les institutions de recherche ;
- La systématisation de la démarche qualité au niveau de la recherche, de la formation et des services ;
- Le renforcement de l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR);
- Le développement de partenariats stratégiques nationaux et internationaux ;
- La promotion de l'équité et du genre dans toutes les approches ;
- La mise en œuvre de contrats de performance institutionnels.

Ces orientations, portées par la volonté de bâtir une institution d'excellence sur les produits naturels et la pharmacopée africaine, ont conduit à l'élaboration du présent plan stratégique de l'IRDPMAG pour la période 2026-2030.

Dans l'objectif de promouvoir un système de recherche scientifique sur les produits naturels doté de capacités et de programmes de recherche actualisés, tournés vers le développement socio-économique de la Guinée, l'IRDPMAG s'engage à travers ce plan stratégique à renforcer ses capacités institutionnelles, humaines et matérielles, tout en valorisant le patrimoine exceptionnel que représente la biodiversité guinéenne.

Contexte et justification

La Guinée dispose d'une biodiversité exceptionnelle avec plus de 3 000 espèces végétales recensées, dont une part significative possède des propriétés médicinales et nutritionnelles reconnues par les communautés locales. Ce patrimoine naturel constitue un levier majeur pour le développement de l'industrie pharmaceutique, nutraceutique et agroalimentaire du pays. Pourtant ce potentiel reste largement inexploité en raison d'un déficit de recherche scientifique rigoureuse, d'une absence de validation pharmacologique et de mécanismes de valorisation économique adaptés.

Par ailleurs, selon les estimations de l'OMS, près de 80% de la population guinéenne ont recours à la pharmacopée et la médecine traditionnelle pour leurs besoins de santé primaire. Cette réalité souligne l'importance stratégique de la recherche sur les plantes médicinales afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé, tout en préservant les savoirs traditionnels et en garantissant un partage juste et équitable des avantages découlant de leur valorisation.

Le présent plan stratégique 2026-2030 de l'IRDPMAG s'aligne sur les documents de politique nationale du pays, notamment :

- Le Programme de Développement Economique et Gouvernemental (PRODEG), qui place la recherche scientifique et l'innovation au cœur des stratégies de développement national ;
- La Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation (PNRI), qui vise à renforcer les capacités de recherche et à favoriser la valorisation des résultats scientifiques ;
- La Stratégie Nationale de la Biodiversité et le Plan d'Action (SNPA), qui promeut la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques ;
- La Politique Nationale de Santé, qui reconnaît le rôle complémentaire de la médecine traditionnelle dans le système de santé ;
- Les engagements internationaux de la Guinée : Convention sur la Diversité Biologique (CDB), Protocole de Nagoya sur l'Accès aux Ressources Génétiques et le Partage Juste et Équitable des Avantages (APA), Stratégie Mondiale de l'OMS pour la Médecine Traditionnelle ;
- Le programme SIMANDOU 2040 (Simandou Academy : l'Axe Éducation et Compétences) et autres initiatives de développement durable.

Plus spécifiquement, le plan stratégique de l'IRDPMAG s'inscrit en droite ligne de l'engagement N°2 du volet adaptation du MESRSI, à savoir : « Mettre en place les mesures nécessaires à la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes, la redynamisation des activités économiques et le renforcement de la résilience des populations des zones côtières ».

Ce plan stratégique constitue ainsi une feuille de route ambitieuse et réaliste pour transformer l'IRDPMAG en un pôle scientifique de référence en matière de recherche sur les produits naturels,

capable de contribuer significativement au développement socio-économique de la Guinée et de la sous-région ouest-africaine.

II. PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

2.1 Historique et création

Le Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales (CRVPM) créé en mars 2000 pour valoriser la médecine traditionnelle guinéenne est devenu l'Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG) par l'Arrêté N° 2019/916/MESRS/CAB et le décret D/2024/0134/PTG/CNRD/SGG du 05 Juillet 2024

Cette évolution institutionnelle traduit la volonté des autorités de faire de la Guinée un acteur majeur de la recherche pharmaceutique et nutraceutique en Afrique de l'Ouest. Fort d'une expertise reconnue en ethnobotanique, phytochimie et pharmacologie, l'IRDPMAG a formé de nombreux chercheurs et produit des connaissances clés sur les plantes médicinales et alimentaires du pays. Basé dans le village de Dofily-Kopèring à Dubreka, L'IRDPMAG s'appuie sur quatre bureaux régionaux pour couvrir la diversité écologique et culturelle guinéenne.

2.2 Organisation administrative

Pour accomplir ses missions, l'IRDPMAG comprend :

Organes de direction

- Directeur (ce) Général (e) : assure le pilotage stratégique, la coordination générale et la représentation institutionnelle ;
- Directeur (ce) Général (e) Adjoint (e) : appuie la Direction Générale dans la gestion administrative et scientifique ;
- Secrétaire Scientifique : coordonne les services administratifs et assure le secrétariat des instances ;

Structures scientifiques et techniques

- Département des Sciences Pharmaceutiques : chargé de la recherche phytochimique, le contrôle qualité des produits naturels et le développement de phytomédicaments ;
- Département des Sciences Biologiques : chargé des études pharmacologiques, toxicologiques et microbiologiques ;
- Département de Biodiversité et Environnement : chargé de l'ethnobotanique, la botanique systématique, la conservation des ressources génétiques et l'agroécologie ;

Bureaux régionaux

- Bureau de la Guinée Forestière (Nzérékoré);
- Bureau de la Haute Guinée (Kankan);
- Bureau de la Moyenne Guinée (Labé);
- Bureau de la Guinée Maritime (Kindia);

Laboratoires et plateformes techniques

- Laboratoire de chimie des substances naturelles (Lab ChiNat);
- Laboratoire de développement du médicament (Lab DevMed);
- Laboratoire VIH et maladies virales (Lab 2VI);
- Laboratoire Hypertension, Cancer et diabète (Lab HyperCanDia);
- Laboratoire de Biologie Végétale et Biotechnologie (Lab 2 Biotech) ;
- Laboratoire Paludisme et autres maladies tropicales négligées (Lab PaMTro) ;
- Laboratoire de santé environnement (Lab SEnv)
- Herbarium et Banque de Semences ;
- Jardin Botanique ;
- Unité de Production Pilote (transformation et conditionnement) ;

Services d'appui scientifique et technique

- Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) ;
- Service numérique et de gestion des données de recherche scientifique ;
- Bibliothèque et Centre de Documentation ;
- Service de Communication et de Valorisation des Résultats ;

Services administratifs et logistiques communs

- Service des Ressources Humaines ;
- Service Administratif et Financier (Pool Financier) ;
- Service de la Logistique et de la Maintenance ;
- Service des Études, de la Planification et du Suivi-Évaluation.

Organes statutaires

- Conseil d'Administration (CA) : organe de gouvernance stratégique (à installer) ;
- Conseil Scientifique (CS) : validation scientifique et orientation des programmes de recherche ;
- Commission Scientifique et Pédagogique : encadrement et formation des étudiants ;
- Comité d'Éthique Institutionnel : évaluation éthique des protocoles de recherche ;
- Conseil de Discipline : gestion des questions disciplinaires (à créer) ;
- Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) : promotion de la démarche qualité (à renforcer).

2.3 Organisation scientifique

Le personnel scientifique de l'IRDPMAG est pluridisciplinaire et comprend :

- Pharmaciens : spécialisés en pharmacognosie, phytochimie, pharmacologie, toxicologie, immunologie;
- Biologistes : physiologie, biochimie, biologie moléculaire, entomologie;

- Médecins : médecine interne, toxicologie clinique;
- Chimistes : chimie analytique, chimie organique;
- Botanistes : systématique végétale, ethnobotanique, écologie ;
- Agronomes : amélioration des plantes, agronomie, agroforesterie ;
- Pédologues : science du sol, agropédologie ;
- Tradipraticiens.

Cette diversité disciplinaire constitue un atout majeur pour mener des recherches intégrées et multisectorielles sur les plantes médicinales et alimentaires.

Effectif actuel :

- Enseignants-chercheurs et chercheurs : 23 (dont 1 Professeur, 2 Maîtres de Conférences, 2 Maîtres-Assistants, 12 Assistants et 6 non reclassés)
- Personnel technique de laboratoire : 6
- Personnel administratif et de soutien : 25
- Total : 54 agents

Défi majeur : Le corps des enseignants-chercheurs est vieillissant avec un âge moyen de 52 ans. Un programme de renouvellement générationnel est donc impératif.

2.4 Vision

La vision de l'Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée est de devenir un moteur du progrès social et économique en Guinée et en Afrique de l'Ouest, en s'imposant comme la référence en matière de recherche et d'innovation sur les produits naturels à usage thérapeutique et alimentaire.

L'IRDPMAG place la valorisation des savoirs traditionnels et le partage équitable des bénéfices au cœur de son action, conformément au Protocole de Nagoya, afin que les communautés locales détentrices des savoirs traditionnels, soient les premiers bénéficiaires des retombées de la recherche.

À l'horizon 2030, l'IRDPMAG ambitionne d'être :

- Un Institut de référence scientifique reconnu pour la qualité de ses recherches sur les plantes médicinales et alimentaires dans la sous-région ;
- Un partenaire privilégié des politiques publiques en matière de santé, d'alimentation et de conservation de la biodiversité ;
- Un pôle d'excellence dans la formation de chercheurs et de cadres spécialisés dans les produits naturels ;
- Un acteur économique dans la valorisation commerciale des ressources naturelles guinéennes ;

- Un modèle institutionnel de gouvernance scientifique et de démarche qualité dans la sous-région.

2.5 Missions

L'IRDPMAG est voué à la recherche scientifique au bénéfice de la société guinéenne. À ce titre, il a pour missions :

1. La participation active à la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des plantes médicinales et alimentaires :
 - Inventaire et caractérisation de la biodiversité végétale à usage thérapeutique et nutritionnel ;
 - Études ethnobotaniques et documentation des savoirs traditionnels ;
 - Recherches phytochimiques pour identifier les principes actifs ;
 - Évaluations pharmacologiques et toxicologiques des extraits et molécules ;
 - Formulations et développement de Phytomédicaments et nutraceutiques ;
 - Études agronomiques pour la domestication et la culture durable des espèces prioritaires.
2. La mise en œuvre de projets de recherche d'envergure nationale, régionale et internationale :
 - Coordination et participation à des programmes de recherche collaborative ;
 - Montage et gestion de projets financés par des bailleurs internationaux ;
 - Contribution aux réseaux scientifiques régionaux et internationaux.
3. L'apport d'expertises en lien avec ses thématiques de recherche :
 - Expertises scientifiques pour les institutions publiques et privées ;
 - Appui technique aux praticiens de la médecine traditionnelle ;
 - Conseils aux entreprises de production de phytomédicaments et de compléments alimentaires ;
 - Évaluations environnementales relatives aux ressources végétales.
4. La diffusion des savoirs et leur vulgarisation auprès de la société guinéenne :
 - Publications scientifiques dans des revues à comité de lecture ;
 - Édition de bulletins de vulgarisation ;
 - Organisation de séminaires, colloques et journées scientifiques ;
 - Sensibilisation du grand public à l'utilisation rationnelle des plantes médicinales ;
 - Communication sur les bonnes pratiques de conservation de la biodiversité.
5. La valorisation de la recherche au plan national, régional et international :
 - Dépôt de brevets et protection de la propriété intellectuelle ;
 - Développement de produits commercialisables ;

- Transfert de technologies vers le secteur privé ;
 - Promotion des résultats de recherche auprès des décideurs politiques.
6. L'encadrement d'étudiants, de stagiaires, de doctorants, de jeunes chercheurs et d'enseignants-chercheurs :
- Accueil et encadrement de thèses de Doctorat d'Etat en Pharmacie ;
 - Accueil et encadrement de mémoires de Master ;
 - Direction de thèses de Doctorat ;
 - Formation continue des praticiens de santé et des tradipraticiens ;
 - Stages pratiques pour étudiants et professionnels ;
 - Mentorat de jeunes chercheurs.
7. La conservation ex-situ des ressources génétiques végétales à usage médicinal et alimentaire :
- Gestion de l'herbier national des plantes médicinales et alimentaires ;
 - Constitution et gestion d'une banque de semences ;
 - Aménagement et enrichissement du jardin botanique ;
 - Multiplication et distribution de matériel végétal certifié.
8. La contribution à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de médecine traditionnelle, de sécurité alimentaire et de conservation de la biodiversité :
- Participation à l'élaboration de la Pharmacopée Nationale ;
 - Contribution à la réglementation des produits à base de plantes ;
 - Appui à la structuration de la filière des plantes médicinales.

2.6 Valeurs

Les valeurs fondamentales de l'IRDPMAG sont : la Loyauté, l'Objectivité, l'Intégrité et l'Effcience (LOIE).

Loyauté : Elle consiste à respecter nos engagements vis-à-vis des acteurs de la médecine traditionnelle, des communautés locales, des partenaires scientifiques et des bailleurs de fonds, par la fidélité à la parole donnée en interne aussi bien qu'en externe. La loyauté implique également la reconnaissance et le respect des savoirs traditionnels des tradipraticiens, la protection des droits des détenteurs de ces savoirs et l'application rigoureuse des principes du consentement préalable et du partage équitable des avantages.

Objectivité : La préoccupation du chercheur doit être la recherche de la vérité scientifique et de l'intelligibilité du réel. Chaque acteur de l'IRDPMAG s'engage à adopter une position de rigueur scientifique, celle de la valeur de la connaissance rigoureusement objective, fondée sur des méthodes scientifiques validées, des données probantes et une analyse critique. L'objectivité implique l'absence de conflits d'intérêts et la transparence dans la conduite des recherches.

Intégrité : L'intégrité est une valeur qui guide chacun des acteurs de l'IRDPMAG dans le respect, l'honnêteté, la transparence et l'équité. Chaque acteur de l'IRDPMAG s'engage à cultiver l'intégrité sur le lieu de travail en vue de créer un environnement de confiance favorable à la collaboration et au dynamisme des équipes. L'intégrité scientifique implique l'honnêteté dans la collecte, l'analyse et la publication des données, l'absence de plagiat, la citation correcte des sources et le respect des normes éthiques dans la recherche impliquant des êtres humains ou des animaux.

Efficience : Rationaliser les opérations et concentrer l'énergie collective de chaque acteur de l'IRDPMAG sur le développement stratégique de l'institut, en utilisant de manière optimale les ressources matérielles et immatérielles, tout en minimisant les impacts négatifs induits. L'efficience implique une gestion rigoureuse des budgets, une planification rationnelle des activités, une utilisation responsable des équipements et une évaluation continue des performances pour maximiser l'impact des investissements en recherche.

2.7 Ambition stratégique

L'IRDPMAG se donne pour ambition de développer une recherche d'excellence sur les produits naturels fondée sur la rigueur scientifique, l'éthique et l'innovation, et de concevoir des produits responsables au service du bien-être des populations et d'un développement durable.

Cette ambition se décline dans un plan stratégique structuré autour de :

- La production de connaissances scientifiques de haute qualité sur les plantes médicinales et alimentaires de Guinée ;
- Le développement de phytomédicaments et de produits nutraceutiques efficaces, sûrs et accessibles aux populations ;
- La formation d'une nouvelle génération de chercheurs et de cadres spécialisés dans les produits naturels ;
- La contribution active à la préservation de la biodiversité végétale et des savoirs traditionnels associés ;

Le rayonnement scientifique de la Guinée aux niveaux régional et international dans le domaine des produits naturels.

III. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL

Le diagnostic institutionnel constitue une étape clé pour évaluer la capacité opérationnelle et stratégique de l'IRDPMAG dans la réalisation de ses missions de recherche, de formation, de conservation de la biodiversité et de développement de produits naturels. Il permet d'identifier de manière systématique les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui caractérisent l'institution, en mettant l'accent sur plusieurs dimensions clés : démarche qualité et gouvernance, les infrastructures et équipements, ressources humaines, programmes de recherche et innovation, ainsi que la coopération et la mobilisation des ressources.

Le diagnostic a été mené selon une approche participative associant les chercheurs, le personnel administratif et technique, ainsi que des consultations avec les partenaires institutionnels. L'analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités, et Menaces (FFOM) a été utilisée comme outil principal d'analyse stratégique.

Axe 1 : Démarche qualité, stratégie et gouvernance	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence des textes juridiques de base D/2024/0134/PRG/CNRD/SGG du 05 Juillet 2024 l'Arrêté N° 2025/746/MESRS/CAB/SGG donnant une légitimité institutionnelle. • Existence des structures administratives fondamentales nécessaires au fonctionnement de l'institution. • Existence des organes statutaires : Conseil Scientifique, Commission Pédagogique, Comité d'Éthique. • Existence de partenariats dans les domaines de la formation et de la recherche (universités, tradipraticiens, Centre de recherche, ONG, secteur privé). • Volonté affirmée de la Direction de moderniser la gouvernance. • Positionnement stratégique de l'institution dans un domaine porteur (produits naturels). • Communication institutionnelle renforcée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de plan stratégique antérieur limitant la planification à long terme. • Absence de manuel d'assurance qualité et de procédures standardisées. • Faible fonctionnement effectif des organes statutaires (réunions irrégulières). • Absence de Conseil d'Administration opérationnel limitant la gouvernance participative. • Absence de Conseil de Discipline pour gérer les questions disciplinaires. • Inexistence de fiches de postes pour le personnel. • Faible système de suivi-évaluation des activités.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique affirmée pour un rayonnement de la recherche scientifique et de l'innovation de qualité. • Engagement du MESRSI à soutenir les institutions de recherche. • Dynamique nationale de contractualisation et de performance. • Intérêt croissant pour les produits naturels au niveau mondial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité socio-politique pouvant affecter le financement et la continuité des activités. • Politique d'urbanisation non contrôlée menaçant les sites de collecte de plantes. • Changements fréquents dans l'administration publique affectant la continuité institutionnelle. • Lourdeur administrative dans les processus de décision.

<ul style="list-style-type: none"> • Existence de standards internationaux de qualité (ISO, OMS) applicables à la recherche sur les produits naturels. • Possibilité de labellisation et de certification. • Réseaux scientifiques régionaux et internationaux actifs dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Risques de conflits d'intérêts avec certains acteurs privés. • Faiblesse des ressources allouées à l'IRDPMAG.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Analyse et implications stratégiques :

Les forces identifiées montrent que l'IRDPMAG dispose d'une base institutionnelle solide, mais les faiblesses révèlent des lacunes importantes en matière de gouvernance et de systèmes de gestion. Les opportunités liées à la volonté politique et à l'intérêt mondial pour les produits naturels doivent être saisies, tandis que les menaces nécessitent une stratégie de résilience institutionnelle.

Priorités stratégiques pour cet axe :

1. Élaboration et adoption d'un cadre normatif complet (statuts, règlements, manuel qualité)
2. Opérationnalisation effective de tous les organes de gouvernance
3. Mise en place d'un système de suivi-évaluation performant
4. Renforcement de la communication institutionnelle

Axe 2 : Infrastructures et équipements, Ressources humaines et matérielles	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'infrastructures scientifiques et administratives fonctionnelles au siège. • Existence d'un personnel administratif et d'encadrement qualifié. • Présence d'une salle de conférence pour les séminaires et formations • Existence d'une salle informatique équipée. • Existence d'un jardin botanique riche en espèces. • Existence de plusieurs laboratoires opérationnels (phytochimie). • Disponibilité de quatre bureaux régionaux • Personnel scientifique pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Corps des enseignants-chercheurs vieillissant (âge moyen : 52 ans). • Insuffisance d'enseignants-chercheurs de rang magistral (seulement 1 Professeur). • Insuffisance d'infrastructures adaptées (capacité d'accueil limitée). • Non-finalisation de la construction des infrastructures de l'institution depuis plus de 20 ans. • Insuffisance et vétusté des équipements de laboratoire. • Absence d'équipements analytiques de pointe (HPLC, GC-MS, etc.). • Faible maintenance des équipements existants. • Absence de connexion internet stable et de réseau intranet.

<p>couvrant les besoins de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'accueil d'étudiants et de stagiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque physique insuffisamment fournie. • Accès limité aux bases de données scientifiques internationales. • Conditions de travail à améliorer (bureaux, espaces de repos). • Insuffisance de véhicules pour les missions de terrain. • Absence d'unité de production pilote entièrement opérationnelle
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Offre de bourses pour des programmes de formation en Master et Doctorat (PAES, BCI-AO, SCAC, etc.). • Existence de programmes de coopération pour l'équipement des laboratoires. • Possibilité de partenariat public-privé pour l'équipement. • Existence de programmes de mobilité scientifique (IRD, SCAC, DAAD, etc.). • Initiatives de dons d'équipements par des partenaires techniques. • Programmes de réhabilitation des infrastructures universitaires du MESRSI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité socio-politique affectant les investissements à long terme. • Forte concurrence salariale du marché privé pour les jeunes diplômés. • Départs fréquents à la retraite des chercheurs expérimentés sans relève adéquate. • Problématique de conservation de la base de données en l'absence d'infrastructures numériques fiables. • Coûts élevés d'acquisition et de maintenance des équipements scientifiques. • Fuite des cerveaux vers l'étranger ou le secteur privé.

Analyse et implications stratégiques :

L'IRDPMAG dispose d'une base infrastructurelle et humaine acceptable, mais souffre de lacunes importantes qui limitent sa capacité à mener des recherches de pointe. Le vieillissement du corps des chercheurs constitue une menace majeure à moyen terme. L'insuffisance d'équipements analytiques modernes limite la compétitivité scientifique. Les opportunités de formation et d'équipement doivent être activement exploitées.

Priorités stratégiques pour cet axe :

1. Programme urgent de recrutement et de formation de jeunes chercheurs
2. Modernisation et équipement des laboratoires avec des technologies de pointe
3. Finalisation des infrastructures en cours et construction de nouvelles
4. Amélioration des conditions de travail et de rétention du personnel
5. Digitalisation et connectivité

Axe 3 : Programme de recherche et innovation	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de recherche diversifiés couvrant ethnobotanique, phytochimie, pharmacologie, et agronomie. • Alignement des programmes de recherche sur les politiques publiques du pays (santé, alimentation, environnement). • Valorisation des résultats par des publications scientifiques (environ 50 articles depuis la création). • Capacité de formation de chercheurs (une vingtaine de PhD formés depuis la création). • Existence de thématiques de recherche pertinentes et porteuses. • Expertise reconnue dans certains domaines (ethnobotanique, plantes médicinales locales). • Collaboration avec des structures de santé pour les études cliniques. • Participation à des réseaux de recherche régionaux. • Production de quelques produits phytothérapeutiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Institution non encore évaluée par l'ANAQ-Sup (Autorité Nationale d'Assurance Qualité). • Absence de fiches de postes pour les chercheurs. • Insuffisance de mise à jour régulière des programmes de recherche. • Nombre limité de publications dans des revues à fort impact. • Faible taux de valorisation économique des résultats de recherche. • Absence de brevets déposés. • Insuffisance de projets de recherche financés par des bailleurs internationaux. • Faible collaboration avec le secteur privé. • Manque de stratégie de valorisation et de transfert technologique. • Insuffisance de produits commercialisables développés. • Faible documentation systématique des savoirs traditionnels.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement politique des autorités du MESRSI à accompagner les institutions de recherche. • Intérêt croissant pour les médecines traditionnelles et les produits naturels au niveau mondial. • Demande importante du marché national et sous-régional en phytomédicaments et produits nutraceutiques. • Existence de bailleurs de fonds internationaux pour la recherche sur les produits naturels (FEM, UE, OMS, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse des ressources budgétaires allouées et retard dans le paiement. • Concurrence des universités et instituts étrangers mieux équipés. • Biopiraterie et appropriation illégale des ressources génétiques et savoirs traditionnels. • Destruction continue de la biodiversité par les activités minières, l'urbanisation et l'agriculture extensive. • Réchauffement climatique affectant la disponibilité de certaines espèces. • Non-respect des spécificités et du cadre

<ul style="list-style-type: none"> • Richesse exceptionnelle de la biodiversité guinéenne (plus de 3000 espèces végétales). • Savoirs traditionnels abondants à documenter et valoriser. • Cadre juridique international favorable (Protocole de Nagoya, Stratégie OMS pour la MT). • Possibilités de partenariats avec l'industrie pharmaceutique et nutraceutique. • Réseaux de recherche régionaux dynamiques (RAME, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • réglementation de la médecine traditionnelle. • Prolifération de produits de qualité douteuse sur le marché affectant la crédibilité du secteur. • Faible protection de la propriété intellectuelle. • Concurrence déloyale de produits importés.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Analyse et implications stratégiques :

Les programmes de recherche de l'IRDPMAG sont pertinents mais souffrent d'une faible valorisation et visibilité. Le potentiel de la biodiversité guinéenne et l'intérêt mondial pour les produits naturels constituent des opportunités majeures. Les menaces liées à la biopiraterie et à la destruction de la biodiversité nécessitent des actions urgentes de documentation, de conservation et de protection des droits.

Priorités stratégiques pour cet axe :

1. Renforcement de la qualité et de la visibilité des publications scientifiques
2. Développement d'une stratégie de valorisation économique des résultats
3. Documentation systématique et protection des savoirs traditionnels
4. Diversification des sources de financement de la recherche
5. Renforcement des partenariats avec le secteur privé

Axe 4 : Coopération et mobilisation des ressources	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de quelques partenariats avec des universités nationales et étrangères. • Collaboration avec des ONG intervenant dans le domaine de la santé et de l'environnement. • Reconnaissance de l'expertise de l'IRDPMAG par certaines institutions nationales et internationales. • Participation à des réseaux scientifiques régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de stratégie formalisée de coopération et de partenariat. • Faible diversification des sources de financement (dépendance à la subvention de l'État). • Capacité limitée de mobilisation de ressources propres. • Absence de service dédié à la recherche de financements et à la gestion de projets.

<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à mobiliser ponctuellement des financements de projets. • Relations établies avec quelques bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible capacité de montage de projets bancables. • Insuffisance de projets de recherche multi-partenaires. • Valorisation insuffisante des infrastructures et services (prestations, formations). • Absence de politique de fundraising (collecte de fonds). • Faible visibilité auprès des bailleurs de fonds potentiels
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des programmes de financement de la recherche au niveau international (Horizon Europe, Fonds Vert, FEM, etc.). • Intérêt des entreprises pharmaceutiques et nutraceutiques pour les collaborations de R&D. • Programmes de coopération bilatérale (France, Allemagne, Chine, etc.). • Initiatives régionales de financement de la recherche (WAAPP, CORAF, etc.). • Demande croissante de services d'expertise et d'analyse de laboratoire. • Possibilités de prestations de service au secteur privé. • Potentiel de développement de produits commercialisables. • Possibilités de formation continue rémunérée. • Dynamisme du secteur privé guinéen dans les produits naturels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence accrue pour l'accès aux financements internationaux. • Exigences élevées des bailleurs en termes de capacité institutionnelle et de reporting. • Retards fréquents dans les décaissements de l'État. • Instabilité des programmes de coopération en raison du contexte politique. • Lourdeurs administratives dans la gestion des fonds de projets. • Risques de dépendance excessive aux financements extérieurs. • Possibilité de conflits d'intérêts dans les partenariats avec le secteur privé.

Analyse et implications stratégiques :

L'IRDPMAG dispose d'un potentiel important de mobilisation de ressources compte tenu de la pertinence de son domaine d'intervention, mais sa capacité à concrétiser ce potentiel reste limitée. Une stratégie proactive et structurée de coopération et de mobilisation de ressources est indispensable pour assurer la durabilité financière de l'institution.

Priorités stratégiques pour cet axe :

1. Élaboration d'une stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources.
2. Renforcement des capacités de montage et de gestion de projets.
3. Diversification des sources de financement.
4. Développement de prestations de services et de produits commercialisables.
5. Création d'un service dédié à la coopération et à la mobilisation de ressources.

Synthèse du diagnostic et orientations stratégiques

Le diagnostic révèle que l'IRDPMAG dispose d'atouts significatifs (légitimité institutionnelle, personnel qualifié, infrastructures de base, positionnement stratégique) mais fait face à des défis majeurs qui limitent sa performance et son impact :

Défis prioritaires :

1. Gouvernance et systèmes de gestion insuffisamment structurés ;
2. Vieillesse du corps des chercheurs sans stratégie de renouvellement ;
3. Insuffisance d'équipements scientifiques de pointe ;
4. Faible valorisation économique des résultats de recherche ;
5. Dépendance financière excessive et diversification insuffisante des ressources.

Opportunités majeures à saisir :

1. Volonté politique de renforcement de la recherche scientifique ;
2. Intérêt mondial croissant pour les produits naturels et les médecines traditionnelles ;
3. Richesse exceptionnelle de la biodiversité guinéenne ;
4. Existence de programmes de financement internationaux ;
5. Dynamique régionale de coopération scientifique.

Ces constats justifient pleinement l'élaboration du présent plan stratégique articulé autour de cinq axes majeurs qui constituent les piliers de la transformation institutionnelle de l'IRDPMAG pour la période 2026-2030.

IV. AXES STRATEGIQUES

La stratégie de l'IRDPMAG porte aussi bien sur son développement institutionnel que sur la consolidation de ses acquis techniques et scientifiques. Cette stratégie repose sur ce qui constitue l'ADN de l'IRDPMAG : « **La formation de cadres compétents et spécialistes des produits naturels à travers une recherche scientifique rigoureuse, éthique et innovante au service du développement socio-économique de la Guinée** ».

Sa mise en œuvre constructive et dynamique exige un ensemble d'actions cohérentes et intégrées autour de cinq axes stratégiques principaux qui définissent les orientations prioritaires de l'institution pour la période 2026-2030.

AXE STRATÉGIQUE N° 1 : GOUVERNANCE, DÉMARCHE QUALITÉ ET PILOTAGE INSTITUTIONNEL

L'IRDPMAG se doit d'être une institution résiliente à travers une gouvernance institutionnelle aussi cohérente que possible, en adoptant une structure organisationnelle qui met le chercheur et la recherche au centre de ses préoccupations. Il convient d'être plus proactif, innovant et mieux organisé afin d'optimiser les résultats de la recherche et de maximiser leur impact sur le développement national.

Cet axe vise à renforcer **la gouvernance, la planification et la gestion intégrée de l'IRDPMAG à travers une administration performante et digitalisée**, en mettant en place les mécanismes, outils et organes nécessaires à une gestion efficiente, transparente et orientée vers les résultats.

AXE STRATÉGIQUE N° 2 : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le capital humain constitue la ressource la plus précieuse de l'IRDPMAG. Cet axe vise à assurer la disponibilité, la compétence et la motivation d'une masse critique de chercheurs, techniciens et personnel administratif capables de porter les ambitions scientifiques de l'institution.

Les objectifs centraux sont le renouvellement générationnel du personnel scientifique, le renforcement continu des compétences, l'amélioration des conditions de travail et la promotion d'une culture institutionnelle d'excellence et d'éthique.

AXE STRATÉGIQUE N° 3 : RECHERCHE, INNOVATION ET VALORISATION

Depuis sa création, l'IRDPMAG démontre sa pertinence comme catalyseur de recherche et d'innovation dans le secteur des plantes médicinales et alimentaires. Cet axe vise à consolider et élargir le positionnement scientifique de l'IRDPMAG en tant qu'institution de référence dans ses créneaux d'excellence : enquête ethnobotanique, étude phytochimique, évaluation pharmacologique, développement galénique et études agronomiques.

L'IRDPMAG ambitionne de devenir un acteur incontournable dans ces domaines, que ce soit pour les futurs leaders scientifiques, les partenaires de recherche ou les décideurs politiques et économiques. Une attention particulière sera accordée à **la valorisation économique et sociale des résultats de recherche** pour maximiser leur impact sur le développement national.

AXE STRATÉGIQUE N° 4 : INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET DIGITALISATION

L'IRDPMAG doit se doter d'infrastructures et d'équipements qui répondent aux normes internationales exigées pour mener des recherches de qualité sur les produits naturels. Cet axe vise à moderniser et compléter les infrastructures scientifiques, **améliorer l'équipement des laboratoires et digitaliser les processus de gestion des données, de communication et d'administration**.

L'objectif est de créer un environnement de travail propice à la recherche d'excellence et attractif pour les jeunes talents.

AXE STRATÉGIQUE N° 5 : COOPÉRATION, PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Pour une meilleure visibilité, une plus grande efficacité et une durabilité financière, l'IRDPMAG doit nouer des relations de partenariats stratégiques au niveau national et international. Cet axe vise à **renforcer les partenariats scientifiques et économiques, diversifier les sources de financement et accroître la capacité de mobilisation de ressources** pour assurer la pérennité des activités de l'institution.

DÉTAIL DES AXES STRATÉGIQUES

Axe stratégique n° 1 : gouvernance, démarche qualité et pilotage institutionnel

Objectif n° 1 : favoriser la complétude et le fonctionnement des organes de gouvernance

La mise en place et le fonctionnement effectif des organes de gouvernance constituent un préalable à une gestion efficace et transparente de l'IRDPMAG.

N°	Sous objectifs	Activités	Résultats attendus/Indicateurs	Coûts (Millions GNF)	Partenaires potentiels
1	Élaborer le règlement intérieur de l'IRDPMAG	1. Mise en place d'une commission d'élaboration des textes réglementaires (5 membres). 2. Organisation d'ateliers de rédaction (3 sessions de 2 jours pour 20 personnes). 3. Validation technique par un conseiller juridique. 4. Consultation élargie des parties prenantes (chercheurs, personnel administratif). 5. Validation par les instances compétentes.	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur validés et disponibles. • Indicateur : Document officiel adopté et publié. • Délai : 1 an 	175	<ul style="list-style-type: none"> • BSD. • Conseiller juridique. • MESRSI

2	Valider le code d'éthique et de déontologie de la recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'un atelier de validation (2 jours pour 20 personnes). 2. Édition et diffusion du code. 	<ul style="list-style-type: none"> • Code d'éthique et de déontologie validé et disponible. • Indicateur : Document adopté, exemplaires diffusés. • Délai : 1 an 	245	<ul style="list-style-type: none"> • BSD. • Conseiller juridique. • CNEERS. • UNESCO.
3	Élaborer un projet de décret de nomination du Conseil d'Administration	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rédaction d'un projet de décret portant composition et attributions du CA. 2. Identification et proposition des personnalités qualifiées. 3. Validation par la tutelle (MESRSI). 4. Transmission au Secrétariat Général du Gouvernement. 5. Suivi de la signature et de la publication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de nomination du CA signé et publié. • Indicateur : Décret publié au Journal Officiel. • Délai : 1 an 	25	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI. • Secrétariat Général du Gouvernement. • BSD.
4	Installer physiquement les membres du Conseil d'Administration	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de la cérémonie d'installation. 2. Présentation de l'institution aux membres du CA. 3. Remise de documents de travail (statuts, plan stratégique, rapports). 4. Définition du calendrier des sessions 	<ul style="list-style-type: none"> • CA installé et opérationnel. • Indicateur : PV d'installation, première session tenue. • Délai : 1 an (après nomination) 	45	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI. • IRDPMAG.
	Sous Total			490	

Objectif n° 2 : rendre opérationnels les organes de gestion et de contrôle

Pour une gouvernance efficiente, l'IRDPMAG doit disposer d'organes fiables, régulièrement réunis et effectivement impliqués dans le pilotage institutionnel.

N°	Sous objectifs	Activités	Résultats attendus/Indicateurs	Coûts (Millions GNF)	Partenaires potentiels
1	Tenir régulièrement le Conseil d'Administration	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programmation des sessions ordinaires (2 par an) et extraordinaires si nécessaire. 2. Préparation des dossiers et documents de travail. 3. Convocation des membres. 4. Tenue des sessions. 5. Rédaction et diffusion des PV et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 sessions du CA tenues par an. • Indicateurs : PV de sessions, taux de participation ($\geq 80\%$), taux d'exécution des recommandations ($\geq 70\%$). • Délai : An 1 à An 5 	320 (64/an)	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI. • IRDPMAG.
2	Rendre pleinement opérationnel le Comité d'Éthique Institutionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nomination/renouvellement des membres du Comité d'Éthique. 2. Formation des membres aux normes éthiques internationales. 3. Élaboration de procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité d'Éthique fonctionnel. • Indicateurs : Acte de nomination, nombre de protocoles évalués (≥ 10/an), nombre d'avis éthiques émis, délai moyen d'évaluation (≤ 10 jours). • Délai : 1 an à 5 an 	150 (30/an)	MESRSI. CNERS. OMS. UNESCO.

		<p>d'évaluation éthique.</p> <p>4. Évaluation systématique de tous les protocoles de recherche.</p> <p>5. Tenue de réunions mensuelles.</p>			
3	<p>Mettre en place un Comité Interne d'Assurance Qualité (CIAQ)</p>	<p>1. Nomination des membres du CIAQ.</p> <p>2. Formation des membres à la démarche qualité.</p> <p>3. Élaboration d'outils d'audit interne.</p> <p>4. Réalisation d'audits internes semestriels.</p> <p>5. Suivi de la mise en œuvre des actions correctives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CIAQ opérationnel. • Indicateurs : Acte de nomination, nombre d'audits réalisés (≥ 2/an), nombre de non-conformités identifiées et corrigées, taux de conformité aux standards ($\geq 80\%$ en An 5). • Délai : 1 an à 5an 	150 (30/an)	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI. • ANAQ-Sup. • Consultants qualité.
4	<p>Créer et rendre opérationnel un Conseil de Discipline</p>	<p>1. Élaboration d'un projet de texte instituant le Conseil de Discipline.</p> <p>2. Nomination des membres.</p> <p>3. Définition du règlement de fonctionnement.</p> <p>4. Installation du Conseil.</p> <p>5. Traitement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de Discipline créé et fonctionnel. • Indicateurs : Acte de création, règlement adopté, nombre de dossiers traités (selon besoins). • Délai : 1 an 	65	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI. • BSD. • Conseiller juridique.

		des dossiers disciplinaires selon les procédures			
	Sous Total			1 005	

Objectif n° 3 : élaborer et vulgariser les outils de gouvernance et de gestion

L'élaboration d'outils de gouvernance et de gestion conformes aux standards nationaux et internationaux permet d'optimiser les résultats de recherche, d'améliorer l'efficacité organisationnelle et de renforcer la crédibilité institutionnelle.

N°	Sous objectifs	Activités	Résultats attendus/Indicateurs	Coûts (Millions GNF)	Partenaires potentiels
1	Élaborer le cadre organique de l'IRDPMAG	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude organisationnelle. Définition des structures, postes et effectifs par catégorie. Validation par les instances compétentes. Transmission au MESRSI pour adoption. Vulgarisation auprès du personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre organique élaboré et vulgarisé. Indicateur : Document adopté officiellement, diffusé à tout le personnel. Délai : 1 An. 	550	<ul style="list-style-type: none"> MESRSI. Direction Générale de la Fonction Publique. Consultant RH.
2	Élaborer le Manuel d'Assurance Qualité	<ol style="list-style-type: none"> Recrutement d'un consultant qualité. Diagnostic des processus existants. Rédaction du 	<ul style="list-style-type: none"> Manuel d'Assurance Qualité élaboré et vulgarisé. Indicateurs : Document disponible, formation du personnel réalisée, 	480	<ul style="list-style-type: none"> MESRSI. ANAQ-Sup. Consultant qualité. ISO/OMS.

		manuel (politique qualité, processus, procédures, indicateurs). 4. Validation par la CIAQ et la Direction. 5. Édition et diffusion	processus documentés (100%). • Délai : An 1-An 2		
3	Amender le Manuel de Procédures Administratives et Financières	1. Recrutement d'un consultant spécialisé. 2. Analyse des circuits administratifs et financiers. 3. Rédaction du manuel (procédures d'achat, de gestion budgétaire, de gestion du personnel). 4. Validation. 5. Formation du personnel concerné.	• Manuel de Procédures Administratives et Financières amendé. • Indicateurs : Document disponible et adopté, personnel formé (100% du personnel administratif). • Délai : 1 an - 2 ans	520	• MESRSI • Direction Nationale du Contrôle Financier. • Consultant
4	Élaborer les fiches de postes pour tous les emplois	1. Identification de tous les postes. 2. Analyse des tâches et responsabilités. 3. Définition des profils de compétences requis.	• Fiches de postes disponibles pour tous les emplois. • Indicateurs : Nombre de fiches élaborées (≥ 80 % des postes), taux de couverture (100%). • Délai : 1– 2 ans.	250	• MESRSI • Consultant RH • Direction Générale de la Fonction Publique

		4. Rédaction des fiches de postes. 5. Validation et diffusion			
5	Mettre en place un système de suivi-évaluation institutionnel	1. Recrutement d'un consultant de Suivi-Évaluation. 2. Définition d'indicateurs SMART par axe stratégique. 3. Élaboration d'outils de collecte de données. 4. Mise en place d'un tableau de bord institutionnel. 5. Formation des responsables de l'institut au S&E	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant en suivi-évaluation recruté. • Indicateur SMART par axe stratégique défini. • Outils de collecte de données élaborés. • Tableau de bord institutionnel mis en place. • 15 responsables de l'Institut sont formés en S&E 	750 (150/an)	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI • Consultant S&E • Logiciels de gestion
6	Digitaliser les processus de gestion administrative et financière	1. Acquisition d'un logiciel de gestion intégrée (adapté). 2. Formation du personnel à l'utilisation. 3. Migration des données. 4. Mise en service. 5. Maintenance et mise à jour	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de gestion digitalisés. • Indicateurs : Logiciel installé et fonctionnel, taux de dématérialisation des procédures ($\geq 80\%$), délai de traitement réduit ($\leq -30\%$) • Délai : 2-3 ans 	475	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI • Fournisseurs de logiciels • CRICT
	Sous Total			3 025	

Objectif n° 4 : renforcer la communication institutionnelle et la visibilité de l'IRDPMAG

La communication constitue un levier essentiel pour accroître la visibilité de l'IRDPMAG, valoriser ses résultats de recherche, attirer des partenaires et sensibiliser les populations à l'utilisation rationnelle des plantes médicinales.

N°	Sous objectifs	Activités	Résultats attendus/Indicateurs	Coûts (Millions GNF)	Partenaires potentiels
1	Élaborer une stratégie de communication institutionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recrutement d'un consultant en communication. 2. Diagnostic de communication. 3. Élaboration de la stratégie (objectifs, cibles, messages, canaux, calendrier). 4. Validation. 5. Élaboration d'un plan de communication annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication élaborée. • Indicateurs : Document de stratégie disponible, plan de communication annuel élaboré et mis en œuvre. • Délai : 1 an 	250 (50/an)	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI. • Consultant en communication. • Agence de communication. • L'IRDPMAG
2	Animer le site web institutionnel moderne et interactif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création de contenu (présentation, actualités, publications, projets, services). 2. Formation d'un webmaster. 3. Mise à jour régulière et animation 	<ul style="list-style-type: none"> • Site web fonctionnel et régulièrement mis à jour. • Indicateurs : Site opérationnel, nombre de visiteurs (≥ 5000/an), taux de mise à jour (≥ 2 fois/semaine). • Délai : 1 à 5 ans • La visibilité de l'IRDPMAG est améliorée 	325 + maintenance 65/an	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI • Prestataire web • CRICT • Hébergeurs

3	Animer des comptes sur les réseaux sociaux professionnels	<ol style="list-style-type: none"> Élaboration d'une charte éditoriale. Production régulière de contenus (articles, vidéos, infographies). Animation et interaction avec les abonnés. Campagnes de sensibilisation ciblées 	<ul style="list-style-type: none"> Présence active sur les réseaux sociaux. Indicateurs : Comptes créés et actifs, nombre d'abonnés ($\geq 3\ 000$/an), taux d'engagement ($\geq 5\%$), publications régulières (≥ 3/semaine). Délai : 1 à 5 ans 	250 (50/an)	<ul style="list-style-type: none"> IRDPMAG Community managers Agence digitale
4			Nombre de publications rehaussé.		
	Sous Total			825	

Axe stratégique n° 2 : Développement des ressources humaines

Objectif stratégique : Renforcer durablement les capacités humaines scientifiques, techniques et administratives de l'IRDPMAG afin de garantir l'excellence, la relève générationnelle et la performance institutionnelle.

N°	Sous-objectif	Activités principales	Indicateurs de performance	Coût (Millions GNF)	Partenaires possibles
1	Renouveler et renforcer le personnel scientifique	<ol style="list-style-type: none"> Élaboration d'un plan de recrutement quinquennal Recrutement de jeunes chercheurs (biologie, pharmacognosie, chimie, agronomie) Mise en place de contrats doctoraux et postdoctoraux Accueil de chercheurs associés et 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de chercheurs recrutés (≥ 15) Âge moyen du personnel scientifique Nombre de contrats doctoraux/postdoctoraux signés 	675	MESRSI, Universités, AUF, CAMES

		invités			
2	Renforcer les compétences scientifiques et managériales	1. Formations en méthodologie de recherche Formations en rédaction scientifique et publication 2. Formations en gestion de projets et finances Participation à des conférences et écoles d'été	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations réalisées • Nombre d'agents formés • Taux de publication scientifique 	750	AUF, UNESCO, Instituts de recherche partenaires, ONG scientifiques
3	Améliorer la motivation et les conditions de travail	1. Mise en place d'un système d'évaluation de la performance 2. Instauration de primes liées à la performance 3. Amélioration des conditions de travail (bureaux, sécurité) 4. Promotion de l'éthique et de l'intégrité scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un système d'évaluation • Taux de satisfaction du personnel • Nombre de primes attribuées 	1 500	MESRSI, Ministère de la Fonction publique, Partenaires sociaux
	Total			2 925	

Axe stratégique n° 3 : Recherche, Innovation et Valorisation

Objectif stratégique : Produire des connaissances scientifiques de qualité et assurer leur valorisation économique, sanitaire et sociale.

N°	Sous-objectif	Activités principales	Indicateurs de performance	Coût estimatif (Millions GNF)	Partenaires possibles
1	Structurer et renforcer les programmes de recherche	1. Actualisation des axes prioritaires de recherche 2. Mise en place de projets multidisciplinaires Financement interne de projets pilotes 3. Suivi scientifique des projets	Nombre de programmes de recherche actifs Nombre de projets financés Taux d'exécution des projets	800	MESRSI, Universités
2	Accroître la	1. Appui à la	Nombre de	755	AUF,

	production scientifique	publication scientifique 2.Organisation de séminaires scientifiques 3.Mise en place d'un fonds de publication 4.Création de revues ou bulletins scientifiques	publications indexées Facteur d'impact moyen Nombre de séminaires organisés		UNESCO
3	Valoriser et transférer les résultats de recherche	1.Développement de produits phytothérapeutiques 2.Protection de la propriété intellectuelle 3.Création d'une unité de valorisation de Phytomédicaments et nutraceutiques en partenariats avec le secteur privé	Nombre de produits développés Nombre de brevets déposés Revenus générés	950	Ministère de la Santé, Ministère du Commerce, Secteur privé, OAPI
	Total			2 505	

Axe stratégique n° 4 : Infrastructures, Equipements et Digitalisation

Objectif stratégique : Créer un environnement scientifique moderne, performant et digitalisé.

N°	Sous-objectif	Activités principales	Indicateurs de performance	Coût estimatif (Millions GNF)	Partenaires possibles
1	Moderniser les infrastructures et équipements	1.Réhabilitation des laboratoires 2.Acquisition d'équipements analytiques lourds 3.Mise en place d'un plan de maintenance	-Nombre de laboratoires modernisés -Taux de fonctionnalité des équipements	5 990	État, Banque mondiale, PTF
2	Digitaliser les systèmes de gestion et de recherche	1.Mise en place d'un système d'information intégré 2.Digitalisation des archives et données 3.Amélioration de la	Existence d'un système informatique intégré Taux de digitalisation des processus	1 500	État, Min. Télécoms PNUD,

		connectivité internet			
	Total			7 490	

Axe stratégique n° 5 : Coopération, Partenariats Et Financement

Objectif stratégique : Renforcer la coopération et assurer la durabilité financière de l'IRDPMAG.

N°	Sous-objectif	Activités principales	Indicateurs de performance	Coût estimatif (Millions GNF)	Partenaires possibles
1	Développer les partenariats stratégiques	1.Élaboration d'une stratégie de partenariat 2.Signature de conventions nationales et internationales 3.Participation à des réseaux scientifiques	Nombre de partenariats actifs Nombre de conventions signées	900	Universités, Réseaux scientifiques, IRS, CDI
2	Mobiliser des financements diversifiés	1.Création d'un service de montage de projets 2.Soumission de projets compétitifs 3.Développement de partenariats public-privé	Montant des financements mobilisés Nombre de projets financés	1 445	État, UE, Banque mondiale, PTF, Secteur privé
	Total			2 345	

V CONDITIONS DE SUCCES, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DU PLAN

5.1 Conditions de succès et facteurs clés de réussite

La réussite du plan stratégique repose sur une collaboration étroite entre l'IRDPMAG, l'État guinéen et les partenaires techniques et financiers. Chacun de ces acteurs joue un rôle déterminant pour permettre l'atteinte des objectifs institutionnels fixés pour la période 2026 à 2030.

Engagement institutionnel et mobilisation collective

La mise en œuvre du plan stratégique requiert une mobilisation collective et une adhésion sans réserve de l'IRDPMAG. L'engagement actif de chaque membre est essentiel, notamment face aux ambitions élevées et aux transformations à opérer. Cet engagement implique le respect des valeurs

institutionnelles de Loyauté, d'Objectivité, d'Intégrité et d'Efficiace (LOIE), ainsi qu'une participation active à toutes les initiatives de changement. Chercheurs et personnel, doivent se considérer comme les véritables acteurs du changement, œuvrant à la réussite de la transformation.

La direction de l'IRDPMAG est appelée à exercer un leadership transformationnel, capable d'inspirer et de coordonner l'ensemble des efforts de changement. L'instauration d'une culture d'excellence fondée sur la responsabilité partagée, la transparence, et l'apprentissage continu s'avère essentielle pour garantir une transformation durable.

Soutien et engagement de l'État guinéen

Le succès du plan stratégique dépend également du soutien actif de l'État guinéen, sous la direction du MESRSI. Ce soutien se manifeste par la capacité et la volonté du gouvernement à traduire ses engagements politiques en actions concrètes, accompagnées de ressources appropriées. Un appui constant aux axes stratégiques du plan est nécessaire, notamment par l'allocation régulière de ressources budgétaires et par le respect des engagements de financement pluriannuels.

L'État doit faciliter la mise en œuvre du plan en simplifiant les procédures administratives et en adoptant un cadre réglementaire favorable à la recherche sur les produits naturels. Il lui incombe également d'encourager les partenariats public-privé et d'intégrer les résultats de recherche dans les politiques nationales de santé, d'alimentation et de biodiversité. Enfin, la stabilité institutionnelle et la préservation de l'autonomie scientifique de l'IRDPMAG sont des conditions indispensables à la réussite du plan.

Partenaires techniques et financiers : confiance et crédibilité

Le leadership institutionnel joue un rôle clé dans l'attraction des bailleurs de fonds, des agences de coopération et du secteur privé. L'IRDPMAG doit démontrer son savoir-faire à travers le développement de projets bancables, la mise en place d'un reporting précis, une communication efficace et une gestion transparente des fonds.

Un enjeu majeur pour l'IRDPMAG dans ses relations avec les partenaires techniques et financiers consiste à gagner et à maintenir leur confiance en sa capacité à gérer efficacement les ressources et à produire des résultats tangibles. Pour cela, l'institution doit constamment faire preuve de professionnalisme, de rigueur, de transparence, et de pertinence scientifique.

Le leadership institutionnel est crucial pour l'attraction des bailleurs de fonds, des agences de coopération, et du secteur privé. L'IRDPMAG doit démontrer son savoir-faire à travers le développement de projets bancables, la mise en place d'un reporting rigoureux, une communication efficace, et une gestion transparente des fonds. Le renforcement de relations

durables, fondées sur le respect mutuel et l’alignement des intérêts, constitue également un facteur décisif de réussite du plan stratégique.

5.2 Dispositif de pilotage et de coordination

Rôle et composition du dispositif de pilotage

Le Directeur Général de l'IRDPMAG assume l'entière responsabilité du pilotage stratégique du plan., avec la responsabilité de sa mise en œuvre et des résultats. À ce titre, il veille à la mise en œuvre effective des actions prévues et à l’atteinte des résultats attendus. Il joue un rôle central dans la coordination et la supervision des processus, garantissant que chaque étape s’inscrit dans la vision institutionnelle et répond aux objectifs fixés.

Pour accompagner le Directeur Général dans sa mission, un comité de gestion élargi est mis en place. Ce comité regroupe le Directeur Général Adjoint (DGA), le Secrétaire Scientifique (SS), le Chef de la Cellule Interne d’Assurance Qualité (CIAQ), le Pool Financier ainsi que les chefs de Départements.

Fonctionnement et responsabilités

Le comité de gestion élargi tient des réunions régulières afin de suivre l’avancement des actions du plan stratégique. Lors de ces réunions, les membres évaluent la progression des initiatives, identifient les éventuelles difficultés rencontrées et prennent les décisions correctrices nécessaires. Ce processus permet de garantir la cohérence globale de la mise en œuvre et d’assurer une adaptation continue face aux défis opérationnels.

Le Directeur Général joue également un rôle d’arbitre conciliant les divergences entre les différents services de l’IRDPMAG pour préserver l'unité d'action. Il assure la représentation de l'institution auprès des autorités compétentes et s’emploie activement à mobiliser les ressources requises pour l'exécution de ce plan stratégique.

5.3 Comité de suivi-évaluation : composition et missions

Dès la première année de mise en œuvre du plan stratégique, un Comité de Suivi-Évaluation sera établi afin de garantir la bonne exécution des orientations définies. Ce comité aura pour rôle principal de veiller à ce que les actions menées soient en adéquation avec les axes stratégiques, d’optimiser l'utilisation des ressources et d’assurer le suivi de l'atteinte des objectifs fixés. Le comité de suivi-évaluation sera constitué sur une base pluridisciplinaire et inclusive, afin de garantir sa légitimité, sa crédibilité et son efficacité. Il réunira des représentants de la direction, des structures scientifiques, du personnel, ainsi que, le cas échéant, des experts extérieurs. Cette composition permettra d’assurer la diversité des points de vue nécessaires à un suivi pertinent des

actions. Les missions du Comité de Suivi-Évaluation s'articulent autour de plusieurs axes. Il coordonne la mise en œuvre des mesures prévues dans le plan stratégique et veille à la cohérence globale des actions conduites. Il facilite la circulation de l'information entre les différents acteurs, résout les éventuels problèmes de coordination et favorise les synergies entre les initiatives. Il s'assure également que le développement des cinq axes stratégiques demeure équilibré, afin de préserver l'harmonie globale du plan.

Dans le cadre de son action, le comité identifie et évalue en continu les ressources nécessaires à la bonne réalisation du plan. Cette analyse porte sur les besoins en ressources humaines, financières, matérielles et techniques. Sur la base de ce diagnostic, il propose des recommandations quant aux priorités d'allocation des ressources, aux stratégies de financement complémentaire à privilégier et aux ajustements à apporter en cas d'écart entre ressources planifiées et celles effectivement disponibles. Des rapports périodiques sont remis à la direction et au Conseil d'Administration, permettant un pilotage éclairé.

Enfin, Le Comité de Suivi-Évaluation collabore étroitement avec les chefs de départements, les responsables des bureaux régionaux et les services administratifs notamment à travers la tenue de réunions régulières et l'organisation des visites de terrain. Si nécessaire, le comité peut également solliciter des expertises externes pour appuyer ses travaux.

VI. MECANISME DE FINANCEMENT ET PLAN D'ACTION OPERATIONNEL

6.1 Stratégie de financement

Le financement du plan stratégique repose sur une diversification des origines de ressources financières. Cette approche vise à assurer la pérennité et l'autonomie de l'institution tout en garantissant la mise en œuvre efficace des actions prévues.

En premier lieu les allocations budgétaires de l'État constituent le socle du dispositif de financement. Elles assurent le fonctionnement régulier de l'IRDPMAG ainsi que le paiement des dépenses incompressibles. À ce titre, l'État, par l'intermédiaire du MESRSI, s'engage à maintenir et à augmenter sa contribution, reconnaissant ainsi le rôle clé de l'institution dans le système national de recherche.

Parallèlement, l'IRDPMAG mobilise des financements compétitifs à travers la participation à des projets de recherche, la recherche de ressources auprès d'agences de coopération, de programmes de recherche internationaux et de fondations philanthropiques. Des organisations telles que l'OMS et la FAO sont également sollicitées dans cette dynamique de diversification des partenaires financiers.

L'IRDPMAG s'emploie à développer ses capacités de son personnel en gestion de projets. Cette démarche vise à maximiser la mobilisation de ressources externes et à accroître la réussite dans la conduite de projets financés.

En outre, les ressources propres de l'institution sont développées par le biais de divers services, notamment l'analyse, la formation continue, la vente de produits phytothérapeutiques et la perception de redevances issues de la propriété intellectuelle. L'objectif poursuivi est d'accroître progressivement l'autonomie financière de l'Institut.

Enfin, des partenariats public-privé sont envisagés afin de soutenir les investissements lourds nécessaires à l'institution et de valoriser commercialement les résultats de la recherche. Ces partenariats seront établis dans le strict respect des principes éthiques, garantissant ainsi la crédibilité des actions menées.

6.2 Cadre de planification opérationnelle

La mise en œuvre du plan stratégique de l'IRDPMAG s'appuiera sur la conception, des plans d'actions annuel détaillés. Ces documents auront pour objectif de traduire les grandes orientations stratégiques en objectifs opérationnels concrets. Pour y parvenir, chaque plan d'action précisera, les activités à réaliser, les résultats attendus, les indicateurs de performance, les échéanciers à respecter ainsi que les budgets nécessaires.

L'élaboration de ce plan sera menée de façon participative, associant les différentes parties prenantes concernées. Après leur préparation, ils feront l'objet d'une validation par le comité de gestion et le Conseil d'Administration. Une fois validés, ces plans constitueront, l'instrument central de pilotage opérationnel permettant une allocation optimale des ressources et un suivi rigoureux de l'exécution des actions prévues.

La transparence et la redevabilité seront garanties par la diffusion systématique de ces plans au sein de l'institution et auprès des organes de gouvernance, assurant ainsi un suivi collectif et une appropriation partagée des engagements pris.

Calendrier de mise en œuvre

La planification de la mise en œuvre du plan stratégique s'organise selon trois phases successives, chacune répondant à des priorités spécifiques :

Phase 1 : Mise à niveau institutionnelle (2026–2027) : Cette première étape vise à consolider les fondements de l'institution. Elle porte sur l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la qualité, la valorisation des ressources humaines, l'actualisation du cadre normatif ainsi que la digitalisation de base des processus.

Phase 2 : Montée en puissance scientifique (2027–2028) : Durant cette phase, l’accent sera mis sur le déploiement des équipements lourds, la conduite de projets structurants, l’accroissement des publications scientifiques et le développement de partenariats industriels.

Phase 3 : Valorisation et rayonnement (2028–2030) : Cette dernière étape visera à valoriser les résultats de la recherche et à accroître la visibilité de l’institution, à travers la mise sur le marché de produits commercialisables, le dépôt de brevets, l’atteinte d’une autonomie financière partielle et l’obtention de certifications ou de labels de qualité.

6.3 Dispositif de revue et d'ajustement

Afin de garantir la pertinence du plan stratégique face aux évolutions de son environnement, l’IRDPMAG mettra en place un dispositif structuré de revue et d'ajustement. Ce dispositif s’appuiera sur des mécanismes réguliers d’évaluation et de correction du plan, permettant d’assurer sa cohérence et son efficacité tout au long de sa mise en œuvre.

Revue semestrielle

Les revues semestrielles seront organisées afin d’évaluer de manière régulière l’exécution du plan d’action annuel. Ces revues consisteront à analyser les écarts entre prévisions et réalisations sur la période considérée. Elles permettront d’identifier les obstacles rencontrés et d’en comprendre les causes, et de formuler des recommandations concrètes pour y remédier. Les conclusions de ces revues donneront lieu à l’élaboration des plans d’action correctifs, mis en œuvre rapidement, afin d’optimiser les chances d’atteinte des objectifs fixés pour l’année. Ce processus favorisera ainsi une réactivité accrue et l’ajustement en temps réel des actions menées.

Évaluation à mi-parcours

Une évaluation à mi-parcours est programmée en 2028. Ce rendez-vous clé permettra d’analyser les progrès réalisés depuis le lancement du plan stratégique, de vérifier la validité des hypothèses initiales et d’identifier d’éventuels changements dans l’environnement institutionnel. Sur la base de ces constats, les objectifs, les stratégies et les moyens pourront être ajustés pour les trois années restantes de la période de planification. Cette démarche pourra conduire à une mise à jour formelle du plan stratégique, afin d’en garantir la pertinence jusqu’à son terme.

Évaluation finale

L’évaluation finale, portera sur une analyse rigoureuse de l’atteinte des objectifs spécifiques et globaux du plan. Elle permettra également d’évaluer l’impact du plan sur la performance institutionnelle de l’IRDPMAG et sa contribution au développement national.

Cette évaluation aura vocation à identifier les facteurs de succès et les leçons apprises au cours de la période, tout en formulant des recommandations pour l'avenir. Les résultats issus de cette analyse orienteront l'élaboration du prochain plan stratégique pour la période 2031-2035, assurant ainsi la continuité et l'amélioration du processus de planification au sein de l'institution.

VII. COMMUNICATION ET DIFFUSION DU PLAN

7.1 Enjeux et objectifs de la communication

La communication du plan stratégique de l'IRDPMAG revêt une grande importance pour assurer son appropriation par les différentes parties prenantes et, par conséquent, garantir son succès. La mise en œuvre d'une stratégie de communication efficace vise avant tout à informer l'ensemble des acteurs concernés, à susciter leur adhésion et à encourager leur engagement actif. Ce processus de mobilisation collective contribue à instaurer une véritable dynamique de changement au sein de l'institution. Les objectifs de la communication s'articulent autour de plusieurs axes essentiels. Il s'agit d'abord d'assurer une diffusion large et ciblée du contenu du plan stratégique, afin que chaque partie prenante puisse en prendre connaissance de manière complète. Cette diffusion doit permettre une compréhension claire et partagée des enjeux stratégiques définis, facilitant ainsi l'appropriation des orientations par l'ensemble du personnel de l'IRDPMAG.

En parallèle, la stratégie de communication vise à renforcer la visibilité de l'institution auprès des autorités de tutelles et partenaires. Cet effort de visibilité contribue à valoriser les actions menées et à asseoir la légitimité de l'IRDPMAG dans son environnement institutionnel et scientifique.

L'ensemble de ces actions de communication poursuit un objectif central : garantir l'efficacité de la mise en œuvre du plan stratégique, en favorisant l'adhésion collective et l'engagement durable de tous les acteurs concernés.

7.2 Cibles et publics de la communication

La stratégie de communication doit définir les publics cibles et ajuster messages, canaux et supports selon leurs spécificités, attentes et rôles dans le plan.

Le personnel de l'IRDPMAG, des enseignants-chercheurs aux agents de soutien, doit être pleinement informé et impliqué dans le plan stratégique, car une appropriation insuffisante pourrait entraîner l'échec de sa mise en œuvre.

Les organes de gouvernance doivent maîtriser le plan pour piloter efficacement leurs actions, tandis que le MESRSI et les autorités de tutelle doivent être tenus informés des avancées pour garantir leur soutien politique et financier.

La communication vise les institutions académiques et de recherche ciblées par l'IRDPMAG pour développer des partenariats. Elle inclut également les agences de coopération, bailleurs de fonds, entreprises pharmaceutiques et agroalimentaires, ainsi que les organisations de la société civile œuvrant en santé, environnement et développement durable.

Une communication ciblée sensibilisera le public sur l'importance des recherches en plantes médicinales, promouvant l'utilisation rationnelle des produits naturels et valorisant l'IRDPMAG pour la biodiversité et le patrimoine culturel guinéens.

7.3 Mécanismes et outils de communication

L'IRDPMAG utilisera divers canaux et supports pour atteindre ses publics et objectifs de communication.

La communication interne favorisera une circulation fluide de l'information. Elle inclura des sessions de présentation du plan stratégique, des ateliers, une version synthétique accessible, des tableaux de bord affichés, des réunions d'information périodiques, une newsletter trimestrielle sur les réalisations, et des canaux numériques internes pour faciliter les échanges. Ces mécanismes permettront un dialogue permanent avec le personnel et une meilleure compréhension des avancées.

La communication institutionnelle utilisera des outils formels adaptés aux instances de gouvernance. Le plan stratégique sera validé par le Conseil d'Administration. Des rapports périodiques seront envoyés aux organes de gouvernance, et des événements seront organisés pour assurer la visibilité et la redevabilité publiques, impliquant autorités et médias.

La communication externe de l'IRDPMAG utilisera divers canaux modernes, notamment son site web qui présentera le plan stratégique et ses éléments essentiels. Des plateformes de présentation seront créées pour différents publics, y compris des versions techniques et vulgarisées. Les réseaux sociaux seront exploités pour informer sur les avancées et élargir l'audience. L'institution prévoit des journées portes ouvertes, des séminaires et des conférences de presse pour renforcer sa visibilité, tout en faisant publier des articles dans les médias nationaux sur son expertise en plantes médicinales.

La communication scientifique jouera un rôle clé dans la diffusion du plan et de ses résultats. Présenté lors d'événements scientifiques, il susciterait l'intérêt des partenaires académiques, et les PTF. Des articles seront soumis à des revues, renforçant la visibilité et la crédibilité de l'institution au sein des réseaux scientifiques.

7.4 Responsabilités et coordination

La stratégie de communication sera gérée par le Service de Communication, en collaboration avec la Direction Générale. Un plan sera élaboré la première année, incluant actions, échéances, responsabilités et budgets. L'évaluation sera basée sur des indicateurs comme la notoriété, le trafic web et l'engagement sur les réseaux sociaux.

CONCLUSION

Le plan stratégique 2026-2030 de l'IRDPMAG vise à transformer l'institut en pôle d'excellence scientifique en Afrique de l'Ouest et en acteur majeur du développement socio-économique de la Guinée.

Le diagnostic institutionnel a mis en évidence de solides atouts de l'IRDPMAG (légitimité, ressources humaines pluridisciplinaires, infrastructures, positionnement stratégique), mais aussi des faiblesses en gouvernance, gestion de la qualité et valorisation des résultats qui limitent l'impact de l'institut.

Pour y répondre, le plan s'articule autour de cinq axes stratégiques : renforcer la gouvernance, améliorer la qualité, développer les ressources humaines, élargir les programmes de recherche et moderniser les infrastructures. Il mise également sur la diversification des financements et le développement de partenariats pour assurer la durabilité financière de l'institution. L'ensemble de ces actions vise à créer un environnement institutionnel propice à l'excellence scientifique, à l'innovation et à la valorisation des résultats. La mise en œuvre du plan stratégique de l'IRDPMAG reposera sur un leadership fort, une mobilisation collective des acteurs, une gestion rigoureuse axée sur les résultats et un dispositif efficace de suivi-évaluation. En s'appuyant sur les opportunités offertes par la richesse de la biodiversité guinéenne, l'intérêt croissant pour les produits naturels et la dynamique de coopération scientifique nationale et internationale, l'IRDPMAG entend renforcer sa contribution au développement durable de la Guinée et de la sous-région.

L'adoption et la mise en œuvre effective de ce Plan stratégique permettront ainsi de consolider la place de l'IRDPMAG comme un pôle de référence en recherche et innovation sur les plantes médicinales et alimentaires, au service des politiques publiques et des populations, dans le respect des standards scientifiques à l'échelle nationale et internationale.